

# **FAIRE FACE AUX INCERTITUDES** DES MESURES POUR MIEUX PROTÉGER LES CONSOMMATEURS CANADIENS EN PÉRIODE DE TURBULENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

DANS LE CADRE DES  
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026

**Le 1<sup>er</sup> août 2025**

**union**  
des consommateurs

# RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

1

Ne pas adopter la baisse d'impôt prévue par le projet de loi C-4.

2

Réformer le régime fiscal de manière à le rendre plus progressif, notamment par l'ajout de paliers au-delà du dernier palier actuel, avec des taux d'imposition plus élevés.

3

Maintenir la taxe sur les services numériques et lui donner effet le plus rapidement possible.

4

Hausser le taux d'inclusion de tous les gains en capital à 75 %.

5

Abolir la TPS sur tous les biens et services essentiels, notamment les combustibles de chauffage, le service téléphonique de base, les vêtements d'enfants, le matériel scolaire, tous les produits alimentaires et de santé ainsi que l'électricité.

6

Réformer le programme d'assurance-emploi, afin de le rendre plus simple, plus accessible et que les prestations permettent d'assurer un niveau de vie exempt de pauvreté.

7

Éliminer toute restriction d'accès au RCSD.

8

Que le RCSD cesse d'exclure les bénéficiaires d'une couverture d'assurance dentaire.

9

Qu'aucun soin requis par l'état de santé ne soit exclu par le RCSD.

10

Assurer un financement suffisant pour la mise en place d'un régime d'assurance médicaments entièrement public, universel et gratuit.

11

Mieux soutenir les services communautaires de consultation budgétaire.

12

Que les amendes pour les infractions à la *Loi sur la concurrence* financent l'Initiative canadienne de protection des consommateurs.

## UNION DES CONSOMMATEURS, LA FORCE D'UN RÉSEAU

Union des consommateurs est un organisme à but non lucratif qui regroupe 16 groupes de défense des droits des consommateurs. Sa mission est de représenter et défendre les droits des consommateurs, en prenant en compte de façon particulière les intérêts des ménages à revenu modeste. Les interventions d'Union s'articulent autour des valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des consommateurs aux plans économique, social, politique et environnemental.



# 1. UNE FISCALITÉ PLUS PROGRESSIVE

## IMPOSITION DES PARTICULIERS

Le gouvernement a déposé le projet de loi C-4<sup>1</sup>, lequel vise notamment à réduire le taux du premier palier d'imposition d'un point de pourcentage. Cette baisse d'impôt amputerait le budget annuel de 4,2 G\$ en 2025-26, jusqu'à atteindre 6,4 G\$ en 2029-30.

Ces baisses d'impôt ne bénéficieront pas aux plus vulnérables alors que seules les personnes déclarant un revenu imposable profiteront de la mesure qui ne générera que des économies moyennes de 200 \$ par personne. Ces baisses d'impôt réduiront la marge de manœuvre du gouvernement, alors même que celui-ci envoie des signaux qui font craindre des coupures à venir dans les programmes sociaux, dont les plus vulnérables seront les premiers à faire les frais.

Pour ces raisons, Union recommande de **ne pas adopter la baisse d'impôt prévue par le projet de loi C-4** et invite le gouvernement à **réformer le régime fiscal avec une approche plus progressive, notamment par l'ajout de paliers et des taux d'imposition plus élevés pour les revenus les plus élevés.**

## TAXE SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il abolirait la taxe sur les services numériques (TSN). Les pertes pour le trésor public sont colossales : 7,2 milliards \$ sur cinq ans. Dans un contexte où la réforme du système fiscal international menée par l'OCDE est mise en péril par la Maison-Blanche<sup>2</sup>, il aurait plutôt fallu maintenir le cap<sup>3</sup>. Union recommande de **maintenir la taxe sur les services numériques et de lui donner effet le plus rapidement possible.**

---

<sup>1</sup> *Loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure*, Chambre des communes du Canada, projet de loi C-4, 1<sup>re</sup> session, 45<sup>e</sup> législature.

<sup>2</sup> Stuart Trew, « Why Did Canada Just Cave to Trump by Scrapping the Digital Services Tax? », *Centre Canadien de Politiques Alternatives*, 30 juin 2025, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/why-did-canada-just-cave-to-trump-by-scrapping-the-digital-services-tax/>, <https://www.policyalternatives.ca/news-research/why-did-canada-just-cave-to-trump-by-scrapping-the-digital-services-tax/>.

<sup>3</sup> *Id.*

## NE PAS RECULER SUR LES GAINS EN CAPITAL

Alors que les personnes moins riches et la classe moyenne tirent majoritairement leurs revenus des salaires, les revenus des plus fortunés sont tirés de sources plus variées comme les biens immobiliers, la spéculation boursière et le capital-actions<sup>4</sup>. Constituant des gains en capital, ces revenus ne sont inclus que partiellement dans le calcul du revenu imposable, contrairement aux salaires qui, eux, le sont entièrement<sup>5</sup>. Cette distinction apparaît comme inéquitable, puisqu'elle revient à dévaluer le travail par rapport au capital. Sans compter qu'environ 28,5 millions de Canadiens ne réalisent aucun gain en capital au cours d'une année fiscale<sup>6</sup>.

Dans le budget 2024, le taux d'inclusion du gain en capital excédant 250 000 \$ devait passer de 50 % à 66 %. Or, en mars 2025, le premier ministre a annoncé qu'il annulait cette promesse, privant ainsi le trésor public d'environ 17 G\$ d'ici l'exercice financier 2029-2030<sup>7</sup>.

Plutôt que d'annuler la hausse, Union réitère sa proposition **de hausser le taux d'inclusion des gains en capital à 75 %**, tout en maintenant l'exemption pour la résidence principale. Selon l'outil de simulation du Directeur parlementaire du budget (DPB), hausser le taux d'inclusion des gains en capital à 75 % permettrait à l'État d'engranger des revenus additionnels d'environ 13 G\$ chaque année.

---

<sup>4</sup> Maxime Fortin, « Imposer les gains en capital, une injustice envers la classe moyenne? », *Le Devoir*, 27 avril 2024, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/811795/idees-imposer-gains-capital-injustice-envers-classe-moyenne>.

<sup>5</sup> Antoine Genest Grégoire et Olivier Jacques, « En mode solution: Repenser l'imposition du gain en capital », *La Presse*, 12 avril 2024, sect. Opinions, <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-04-12/en-mode-solution/repenser-l-imposition-du-gain-en-capital.php>.

<sup>6</sup> Vice-première ministre et ministre des Finances, « Budget 2024 : Une chance équitable pour chaque génération. », 16 avril 2024, <https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/budget-de-2024.pdf>, p. 388.

<sup>7</sup> Nora Nahornick et Ulysse Robert-Lacroix, « Augmentation du taux d'inclusion des gains en capital », *Bureau du directeur parlementaire du budget* (Bureau du directeur parlementaire du budget, 1<sup>er</sup> août 2024), <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/leg-2425-010-s--increasing-capital-gains-inclusion-rate--augmentation-taux-inclusion-gains-capital>.

## TAXATION DES PRODUITS ET SERVICES ESSENTIELS

L'imposition d'un taux unique de TPS pour tous, sans égard au revenu, affecte plus fortement le budget des ménages à faible revenu. De fait, ces ménages paient une proportion plus grande de leurs revenus en taxes à la consommation comparativement aux mieux nantis<sup>8</sup>. De telles taxes appliquées sur les aliments sont aussi plus susceptibles de générer de l'insécurité alimentaire<sup>9</sup> et d'avoir un impact négatif sur les personnes racisées et moins fortunées.

C'est pourquoi nous recommandons d'**abolir la TPS sur tous les biens et services essentiels**, notamment pour les combustibles de chauffage, le service téléphonique de base, les vêtements d'enfants, le matériel scolaire, tous les produits alimentaires et de santé ainsi que l'électricité.

## 2. MODERNISER L'ASSURANCE-EMPLOI

Les libéraux promettent de réformer l'assurance-emploi depuis 2015. Des consultations ont eu lieu devant les parlementaires et diverses problématiques ont été identifiées. Il est grand temps d'enfin honorer cet engagement de manière à garantir une protection adéquate aux travailleurs face aux conséquences des chocs économiques, qu'ils soient d'origine tarifaire, pandémique, ou autre. C'est pourquoi Union recommande de **réformer le programme d'assurance-emploi, afin de le rendre plus simple, plus accessible et que les montants versés soient suffisants pour assurer aux prestataires un niveau de vie exempt de pauvreté.**

---

<sup>8</sup> Chantal Blouin, « Les taxes et les subventions pour favoriser la saine alimentation », *Institut national de santé publique du Québec*, Collection TOPO, n° 5, Synthèses de l'équipe Nutrition - Activité physique - Poids, septembre 2017, p. 5.

<sup>9</sup> Yuqing Zheng, Jianqiang (Jason) Zhao, Steven Buck, Shaheer Burney, Harry M. Kaiser et Norbert L. Wilson, « Putting grocery food taxes on the table: Evidence for food security policy-makers », (2021) 101 *Food Policy* 102098, DOI : 10.1016/j.foodpol.2021.102098.

### 3. UN MEILLEUR FINANCEMENT POUR DES CANADIENS EN MEILLEURE SANTÉ UN RÉGIME DENTAIRE À COMPLÉTER

Il est clairement établi qu'une bonne santé buccodentaire permet d'éviter de nombreuses complications, en particulier le développement de maladies cardiovasculaires<sup>10</sup>. Améliorer la santé buccodentaire des citoyens mènerait ainsi à une réduction de quelques milliards de dollars dans les différents réseaux de santé provinciaux<sup>11</sup>.

En concordance avec la *Loi canadienne sur la santé*, le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) devrait s'assurer de « faciliter un accès satisfaisant aux services de santé, sans obstacle d'ordre financier ou autre<sup>12</sup> ». En clair, Union recommande au gouvernement d'**éliminer toute restriction d'accès au RCSD**, notamment basée sur le revenu, sur l'accès à une couverture d'assurance privée ou encore en raison des soins requis par l'état de santé des demandeurs.

---

<sup>10</sup> G. David Batty, Keum Ji Jung, Yejin Mok, Sun Ju Lee, Joung Hwan Back, Sunmi Lee et Sun Ha Jee, « Oral health and later coronary heart disease: Cohort study of one million people », (2018) 25-6 *Eur J Prev Cardiol* 598605, doi : [10.1177/2047487318759112](https://doi.org/10.1177/2047487318759112).

<sup>11</sup> Bertrand Schepper et Colin Pratte, « Le Québec, champion des dépenses en soins buccodentaires », Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 15 septembre 2022, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/sante/le-quebec-champion-des-depenses-en-soins-buccodentaires/>, citant notamment Mario Brondani et Syed H. Ahmad, « The 1% of emergency room visits for non-traumatic dental conditions in British Columbia: Misconceptions about the numbers », *Canadian Journal of Public Health = Revue Canadienne de Santé Publique* 108, n° 3 (mai 2017): e279-81, <https://doi.org/10.17269/cjph.108.5915>.

<sup>12</sup> *Loi canadienne sur la santé*, L.R.C. (1985), ch. C-6, art. 3.

## FINANCER UN RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS PUBLIC ET UNIVERSEL

Le projet de loi C-64, adopté en octobre dernier, oblige la ministre de la Santé à suivre des étapes vers l'implantation d'un régime public et universel d'assurance-médicaments à l'échelle du pays<sup>13</sup>. Si telle est l'intention du gouvernement, on devra revoir à la hausse l'enveloppe allouée, car selon plusieurs experts, l'enveloppe de 1,5 G\$ prévue dans le dernier budget s'avère nettement insuffisante<sup>14</sup>.

C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement de respecter sa promesse et d'**assurer un financement suffisant pour la mise en place d'un régime d'assurance médicaments entièrement public, universel et gratuit.**

## 4. SOUTENIR LA MISSION DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Les associations de défense des droits des consommateurs qui offrent des consultations budgétaires sont en première ligne lorsque des crises économiques frappent les ménages à revenu modeste ou faible. Le contexte actuel d'incertitude économique et de pertes d'emploi fait gonfler le volume de demandes qu'elles reçoivent. Avec des ressources humaines et financières déjà insuffisantes pour répondre aux besoins, leurs services et leurs équipes sont sous pression, difficilement capables de répondre à la demande et ne pourront assurément maintenir un tel rythme à moyen et long terme. Leur rôle étant particulièrement critique en cette période de turbulences, **leur financement doit impérativement être**

---

<sup>13</sup> *Loi concernant l'assurance médicaments*, L.C. 2024, c. 24.

<sup>14</sup> Marc-André Gagnon, « Assurance médicaments et accès aux médicaments au Canada », Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 13 septembre 2024, citant Ian Campbell, « Budget's 'Slow Rollout' Pharmacare Funding Leaves Program Vulnerable to Change in Governments, Say Policy Experts », *The Hill Times*, 25 avril 2024, <https://www.hilltimes.com/story/2024/04/25/budgets-slow-rollout-pharmacare-funding-leaves-program-vulnerable-to-change-in-governments-say-policy-experts/419919/>. Voir aussi sur les ambiguïtés de la loi : Steven G. Morgan et Matthew Herder, « Pharmacare Act Does Not Prescribe Universal, Public Pharmacare », *CMAJ* 196, n° 27 (12 août 2024): E942-43, <https://doi.org/10.1503/cmaj.240935>.

**bonifié à très court terme, par exemple en majorant l'enveloppe accordée à Prospérité Canada.**

Alors que les pratiques des commerçants évoluent rapidement, le rôle des associations de consommateurs qui en font la veille, les analysent, proposent des solutions législatives, protègent les consommateurs et défendent ceux qui ont été lésés doit être vigoureusement soutenu et leur financement, pérennisé. Nous recommandons à cet effet **que les amendes imposées pour des infractions à la *Loi sur la concurrence* financent l'Initiative canadienne de protection des consommateurs.**

# LA FORCE D'UN RÉSEAU

## ASSOCIATIONS MEMBRES

ACEF Appalaches – Beauce – Etchemins

ACEF de l'Est de Montréal

ACEF de Laval

ACEF du Grand-Portage

ACEF du Sud-Ouest de Montréal

ACEF du Nord de Montréal

ACEF Estrie

ACEF Lanaudière

ACEF Montérégie-Est

ACEF de Québec

ACEF Rive-Sud de Montréal

Espace Finances Lévis

Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie

Service d'Aide au Consommateur (Mauricie)

## ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC)

Centre d'éducation financière EBO (Ottawa)

**union**  
des consommateurs

**Téléphone** : 514 521-6820  
**Sans frais** : 1 888 521-6820  
**Télécopieur** : 514 521-0736

[info@uniondesconsommateurs.ca](mailto:info@uniondesconsommateurs.ca)  
[uniondesconsommateurs.ca](http://uniondesconsommateurs.ca)

7000, avenue du Parc, bureau 201  
Montréal (Québec) H3N 1X1